

Pôle « Adolescence » et « Enfance/Petite Enfance »

→ FAVORISER LE JEU LIBRE et aménager ses espaces

Publics concernés :

- Professionnel de la petite enfance
- Assistants Maternels et Salariés du Particulier Employeur

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

Educatrice de Jeunes Enfants

Réussite & Satisfaction :

Satisfaction 2021 - 2022 : 9.6/10

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptée.

Contenus et durée de la Formation :

► 2 jours (14h)

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront ponctués de jeux de mise en pratique et de visionnage de petits films.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.

Tarif individuel: 350€